

Formation continuée en tabacologie



Apprendre c'est avoir un projet,
c'est se projeter différent dans l'avenir.

Philippe Meirieu

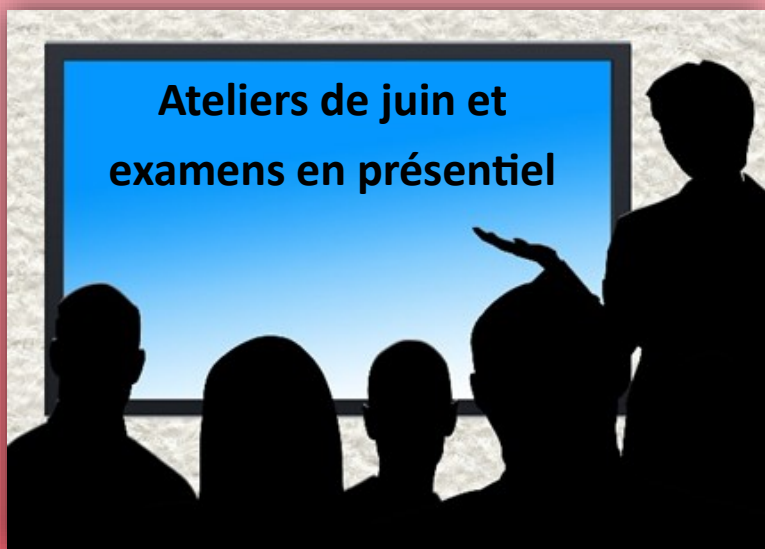


Envie de devenir tabacologue? Suivez une formation en tabacologie

Cursus en distanciel



Ateliers de juin et examens en présentiel



En collaboration avec :



Avec le soutien de la Wallonie et de la Commission communautaire commune :



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Formation

Public visé

La formation continue en tabacologie s'adresse aux professionnels de santé désireux de proposer un accompagnement spécialisé aux fumeurs qui souhaitent réduire leur consommation ou arrêter de fumer. La gestion du tabagisme et l'aide au sevrage tabagique contribuent à la prévention de la morbidité et de la mortalité dues à la consommation de tabac. En Belgique, c'est la seule formation spécialisée qui fournit les connaissances et la pratique nécessaire pour assurer l'aide au sevrage tabagique.

Partenaires

Depuis son lancement en 2001, cette formation bénéficie du soutien de représentants d'Universités qui assurent une charge d'orateurs aux côtés d'experts de terrain. Depuis 2002, cette formation est également proposée en néerlandais par la Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding (VRGT).

Coordination

Le Comité Scientifique Inter-universitaire de Gestion du Tabagisme du FARES est responsable du contenu du programme de formation et en assure la supervision. Il contribue à l'élaboration du règlement et des conditions d'admission, au choix des enseignants et à l'agrément de maîtres de stages et constitue le jury pour les épreuves certifiantes (mémoires et examen écrit). Des responsables académiques et coordonnateurs de blocs de cours sont prévus en vue d'assurer la qualité de l'enseignement. Le FARES assure l'encadrement logistique et l'évaluation continue de la formation dans une perspective d'assurance de qualité.

Reconnaissance

La formation est reconnue par l'Agence pour une vie de qualité (AVIQ - Région wallonne), par Iriscare (Région bruxelloise), par l'Agentschap Zorg en Gezondheid (Flandre) et l'Ostbelgien (Communauté germanophone) dans le cadre de l'AR du 31 août 2009 relatif à l'intervention liée au sevrage tabagique, compétence transférée aux Régions depuis juillet 2014.

Programme

Contenu

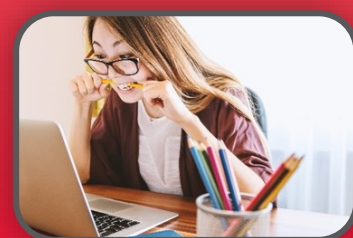
L'enseignement proposé concerne le tabac et son usage. Il prépare à l'abord clinique du tabagisme et à la recherche dans le domaine du tabac, en particulier sur le phénomène de dépendance. Il intègre également les aspects « Promotion Santé », « Santé Publique » et législatifs. Sont également étudiées les relations et les similitudes avec l'usage d'autres substances d'abus.

De plus, lors d'ateliers pratiques, la formation fournit les compétences nécessaires, pour la réalisation de l'anamnèse, les bases de l'utilisation de l'entretien motivationnel et de l'analyse transactionnelle, les conseils pharmacologiques, et stratégies liées au changement de comportement et la prévention des rechutes.

La formation compte 66 heures (cours et ateliers pratiques cumulés) auxquelles, il faut ajouter 24 heures, minimum, de stages d'observation. Ceux-ci doivent être suivis auprès de maîtres de stage agréés (lien vers liste) par le CSIGT. Ces stages peuvent être réalisés dans le cadre de consultation individuelle (ou de couple) ou de groupe. Une partie doit s'effectuer auprès d'un médecin et une autre partie auprès d'un non-médecin. Ceci pour permettre d'appréhender les deux approches. La répartition peut se faire selon le choix de l'étudiant. C'est à lui de prendre contact avec les maîtres de stage.

Epreuve

La formation est sanctionnée par un examen écrit et un mémoire. Au terme de la réussite de ces 2 épreuves, l'étudiant sera certifié tabacologue et pourra ainsi faire bénéficier à ces patients de l'intervention prévue dans le cadre de consultations de tabacologie. Pour être reconnu par les organismes assureurs, il devra au préalable s'inscrire dans le répertoire des tabacologues en ligne.





Conditions d'admission

Sont admis à s'inscrire uniquement, les professionnels de santé suivants : médecins, infirmiers (bacheliers), sage-femmes, pharmaciens (master), kinésithérapeutes, dentistes, hygiénistes bucco-dentaires, ergothérapeutes, diététiciens et psychologues (master), conformément à l'AR n°78 relatif à l'exercice des professions de santé ou les étudiants de dernière année de ces disciplines (attestation de suivi des cours de plein exercice à produire). Le certificat de tabacologie ne sera octroyé qu'après réception de l'attestation de réussite du Bac+3 ou du master.

Attention, les professionnels ou étudiants disposant d'un diplôme octroyé hors Belgique doivent produire une équivalence de diplôme/d'études. Par ailleurs, les professionnels de santé et étudiants, habitant à l'étranger et répondant aux conditions ci-dessus, doivent se conformer aux obligations ayant trait aux points, aux stages et à l'examen.

Les titulaires de diplômes n'appartenant pas à ce qui précède peuvent suivre les cours, avec le statut d'élèves libres, s'il reste des places disponibles et après accord du CSIGT. Ce statut ne donne pas accès au certificat de tabacologie et ne donne pas lieu à la présentation des épreuves. Le minerval est applicable.

Informations pratiques

Lieu

La formation est suivie en distanciel exception faite de la dernière journée de juin (ateliers) qui se tiendra en présentiel ainsi que les examens au [FARES](#) - Rue Haute entrée 290 - Bâtiment 807A à 1000 Bruxelles. Le FARES se situe sur le site du CHU Saint Pierre, à proximité de la gare du midi et du Métro « Porte de Hal ». Un parking payant est accessible sur le site de l'hôpital ou encore [Interparking](#) - Boulevard de Waterloo, 103A à 1000 Bruxelles.

Minerval

Le minerval est de 1000€. Une réduction de 50 % est accordée aux étudiants de « plein exercice » en respect des conditions d'admission à l'inscription. Cette réduction est applicable sur présentation de l'attestation délivrée par la haute école/l'université pour l'année en cours.

Documents de cours

Les notes et présentations des cours sont disponibles, dans l'espace « Etudiants » au plus tard la veille des cours. Ceci pour autant que les orateurs les aient communiquées au secrétariat et que l'étudiant aie complété les évaluations des cours de la journée précédente.

Comment réussir sa formation

Le suivi des cours et des ateliers peut s'étaler sur 2 ans au maximum sans demande préalable.

Présence aux cours

Lors de chaque journée de formation, l'étudiant en présentiel est invité à signer la feuille de présence, le matin et l'après-midi. Pour les journées assurées en distanciel, c'est le programme qui attestera de sa présence par demi-journée de cours.

Il faut avoir assisté à au moins 53 heures de cours et ateliers cumulés pour pouvoir présenter l'examen, si ce n'est pas le cas, l'examen est à présenter l'année académique suivante.

Examen écrit

Les étudiants seront interrogés, sur la partie théorique (notes et les présentations des cours) et sur la partie pratique (ateliers).

L'examen écrit comporte une série de questions à choix multiples (1 point/question), 2 questions ouvertes (2,5 points par question) ainsi que 3 cas cliniques (15 points par cas) à tirer au sort sur 8

1. Prévention et gestion de la rechute
2. Prise de poids et sevrage tabagique
3. Prise en charge de patients particuliers (femmes enceintes, ...)
4. Tabagisme en milieu hospitalier (y inclus la psychiatrie)
5. Tabagisme en milieu professionnel
6. Tabagisme et publics vulnérables
7. Les « hardcore smokers »
8. Utilisation pratique des médicaments d'aide au sevrage

L'examen est considéré comme réussi si l'étudiant obtient 60%.



Le mémoire

Un mémoire est requis. Celui-ci doit être un travail personnel (les travaux de groupe sont interdits) sur un thème lié à la tabacologie en utilisant les informations acquises au cours de la formation, en les complétant par les données de la littérature scientifique et en les intégrant avec ses expériences de stage. Attention, ce travail ne peut être identique à celui réalisé dans le cadre d'une autre formation sauf s'il est abordé sous un angle différent et en lien direct avec la tabacologie. Il permet au jury d'apprécier les compétences de l'étudiant qui n'apparaissent pas dans l'examen écrit.

Le sujet sera choisi préférentiellement en rapport avec la formation de base et/ou la profession exercée ou prévue par le mémorant. Il doit être de préférence limité et traité en profondeur plutôt que très vaste et traité superficiellement. Il ne peut pas se limiter à une simple étude de la littérature ou à un résumé des cours. Il doit être une étude originale concernant un aspect particulier du tabagisme pouvant consister par exemple, en :

- une enquête auprès d'un nombre suffisant de personnes sur un aspect particulier du tabagisme : population cible, comportements face au tabagisme ou à ses nouvelles modalités (e-cigarettes, snus, etc.), techniques d'aide à l'arrêt, problématique de la rechute, effet des mesures législatives, etc.
- Attention : Toute enquête impliquant directement des patients ou des personnes doit avoir reçu l'approbation du Comité d'éthique du lieu visé par ce recueil de données. Cet accord doit être mentionné dans le mémoire.
- un sujet de recherche personnel lié au tabagisme.

Promoteur

Il est obligatoire de se faire accompagner par un promoteur. Celui-ci sera choisi par le mémorant en fonction du sujet. Les professeurs d'université et les enseignants de la formation en tabacologie sont des promoteurs potentiels. Le promoteur doit être coutumier de son rôle de conseiller dans la conception et la rédaction d'un mémoire. L'adjonction d'un co-promoteur tabacologue est nécessaire, lorsque le promoteur n'a pas de compétence ou d'expérience personnelle en tabacologie. Un formulaire d'accord, signé par le promoteur et le co-promoteur s'il échoit, doit impérativement être joint au projet de mémoire. Ce document est [téléchargeable](#) depuis l'espace Etudiants.



Dépôt de mémoire

Le projet de mémoire doit obligatoirement être introduit en ligne auprès du FARES afin d'être soumis pour accord auprès du CSIGT. Cet envoi peut s'effectuer tout au long de l'année, en veillant à laisser assez de temps pour la réalisation du mémoire. Le CSIGT examine alors le projet. Il peut le refuser, l'accepter comme tel ou émettre des suggestions. Il peut, également, recommander un co-promoteur.

Une version électronique (format DOCX ou PDF) et 3 versions « papier » du mémoire sont requises. Celui-ci ne peut être déposé sans l'accord du promoteur (lien) sous peine d'être refusé. Une évaluation de l'investissement de l'étudiant lui sera d'ailleurs demandée.

Le dépôt des mémoires se fait, soit la dernière semaine d'août, soit la première semaine de janvier de chaque année. En cas de dépôt au cours de la troisième année suivant celle de l'inscription à la formation, le moment du dépôt est limité à la dernière semaine d'août. Le mémoire ne fait pas l'objet d'une défense orale.

Évaluation

Lors de l'évaluation, en cas de fraude ou de plagiat (copié/collé), constatés dans le travail d'un étudiant, le travail sera rejeté par le CSIGT.

Une cotation en dessous de 60 % est une note d'exclusion et le mémoire est à représenter sauf en cas de dispense accordée par le CSIGT. Les résultats sont communiqués par email.

Les mémoires cotés 70 % et plus sont consultables à la bibliothèque du FARES, et diffusables seulement après accord préalable de l'étudiant.

Réalisation d'un stage d'observation

Un stage d'observation de 24 heures est à réaliser à partir du mois de février de l'année académique d'inscription. Il doit être presté auprès de maîtres de stage agréés. Cette observation peut être réalisée dans le cadre de consultations individuelles, de couples ou de groupes. Une partie de ce stage doit s'effectuer auprès d'un médecin et l'autre auprès d'un non-médecin. Un rapport et une attestation sont à produire par maître de stage et ce avant le 31 octobre de l'année de remise du certificat.

Certification

Pour obtenir le certificat de tabacologie, l'ensemble des épreuves doit être réussi endéans un délai maximum de 3 ans à dater de l'inscription.

Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les certificats sont envoyés par courrier (pas de recommandé) ou à récupérer, sur place, sur rendez-vous.

Les étudiants qui auront obtenu les 3 meilleures cotations à leur mémoire (1er intitulé « Prix J. Prignot») ainsi que celui qui aura réalisé le mémoire le plus innovant, seront invités à présenter leur travail lors de webinaires dédiés aux tabacologues.

Intitulés des cours



Octobre en distanciel

- * Introduction de la formation – Présentation des objectifs et de la méthodologie
- * Epidémiologie – Données mondiales et belges – Aspects socio-économiques
- * Toxicologie de la fumée de tabac & vape, composants et additifs, impact sur l'environnement
- * Législation européenne et belge
- * Les manipulations de l'industrie du tabac
- * Tabagisme et troubles anxieux et dépressifs – Tabagisme et pathologies psychiatriques fréquemment associées
- * Les aspects psychologiques associés au tabagisme – modèles théoriques cognitivo-comportementaux et psycho-dynamiques des addictions



Décembre en distanciel

- * Tabagisme et immunité
- * Tabagisme et impact bucco-dentaire - Rôle du dentiste dans la prise en charge de la question tabagique
- * Tabagisme et pathologies cardiovasculaires
- * La dépendance physique et les aspects génétiques
- * Le statut tabagique - Les marqueurs biologiques de l'exposition à la fumée de tabac - Appareil de mesure de CO



Février en distanciel

- * L'analyse transactionnelle et le traitement du tabagisme
- * Prise en charge du fumeur - Techniques de communication (5A, empathie, écoute réflexive) - Prévention et gestion de la rechute - Dossier de consultation de tabacologie
- * Médicaments d'aide à l'arrêt du tabagisme et interactions
- * **Atelier** : Utilisation pratique des médicaments d'aide au sevrage



Novembre en distanciel

- * Tabagisme : aspects péri-opératoires et anesthésie
- * Tabagisme et endocrinologie, bilan glucidique (y inclus le diabète)
- * Tabagisme et maladies respiratoires – ORL – Maladies digestives – Impuissance sexuelle
- * Recherches documentaires sur internet et base de données Databac + CEBAM
- * Interpréter une étude clinique et avoir les bases pour réaliser une étude statistique
- * **Atelier** : Cours préparatoire du mémoire



Janvier en distanciel

- * Tabagisme passif chez l'enfant et l'adolescent (Pathologies) et prise en charge
- * Tabagisme in utero (fœtus) - Tabagisme et mortalité infantile (SIDS)
- * Le tabagisme au féminin (contraception, grossesse et ménopause)
- * Tabac et autres addictions (alcool, caféine, cannabis, ...)
- * **Atelier** : Environnement



Intitulés des cours (suite)



Mars en distanciel

- * Méthodes alternatives d'aide au sevrage tabagique
- * Toutes les formes de tabac (chicha, snuss, ...)
- * Sevrage tabagique, prise de poids et suivi diététique
- * **Atelier** : Prise de poids et sevrage tabagique
- * Le tabagisme passif chez l'adulte
- * Le tabagisme passif chez l'adulte
- * **Atelier** : Prise en charge de patients particuliers (femmes enceintes, ...)
- * **Atelier** : Interdisciplinarité & éthique (spécialistes, généralistes, ...)



Avril en distanciel

- * Méthodes d'arrêts : approche cognitivo-comportementale
- * L'entretien motivationnel
- * **Atelier** : La réduction des risques : prise en charge, aides thérapeutiques et e-cigarette ?
- * **Atelier** : Réduction du stress, sevrage tabagique et pleine conscience
- * **Atelier** : Les « hardcore smokers »



Mai en distanciel

- * La prévention du tabagisme par une approche de promotion de la santé
- * **Atelier** : Méthodes alternatives (aides téléphoniques, hypnose, applications mobiles, ...)
- * **Atelier** : Tabagisme en milieu hospitalier (y inclus la psychiatrie)
- * **Atelier** : Tabagisme en milieu professionnel
- * **Atelier** : Tabagisme et publics vulnérables



Juin en présentiel

- * **Atelier** : La motivation du fumeur en consultation de tabacologie, un outil d'aide au changement tiré de l'Analyse Transactionnelle
- * **Atelier** : Mise en situation « consultation de tabacologie » - vidéo
- * **Atelier** : Dynamique de groupe
- * **Atelier** : Prévention de la rechute
- * **Atelier** : Sensibilisation à l'entretien motivationnel

- * Dates d'examen écrit :

Dernier samedi de juin en présentiel
de 9h à 11h ou de 13h à 15h

OU

Premier samedi de septembre en présentiel
de 9h à 11h

- * Date dépôt de mémoire :

Le mémoire doit être déposé la dernière semaine d'août soit la première semaine de janvier, à dater de l'année académique d'inscription et, au plus tard endéans les 3 ans à dater de celle-ci. En cas de dépôt de mémoire au cours de la troisième année suivant celle de l'inscription à la formation, la date butoir du dépôt est fixée à la dernière semaine d'août.



Enseignants

- Mme Anna ARGENTO, psychologue - tabacologue
- M. Martial BODO, Psychologue - tabacologue
- Dr René BROUX, Pneumologue - tabacologue
- M. Mathieu CAPOUET, Expert politique tabac
- Mme Françoise CHARLES, Infirmière - tabacologue
- Mme Dolores CORSO, Psychologue - tabacologue
- Pr Marine DEVILLE, Pharmacienne Biologiste
- M. Jacques DUMONT, Infirmier - tabacologue
- Dr Éric ENGLEBERT, Médecin généraliste - tabacologue
- Pr Laurence GALANTI, Médecin biologiste - tabacologue
- M. Maël GERDAY et Johan ROGIERS, Clean Walker
- Pr Sophie GOHY, Pneumologue - tabacologue
- Dr Laurence HANSSEN, Pédiatre - tabacologue
- Pr Emmanuelle HAYWARD, Psychologue
- Dr Isabelle JAMIN, Cardiologue - tabacologue
- M. Vincent LELOUP, Psychologue
- Dr Vincent LUSTYGIER, Psychiatre - tabacologue
- Dr Véronique MASSON, Gynécologue - tabacologue
- Mr A. MEUNIER, Infirmier - tabacologue
- Pr Xavier NOËL, Psychologue
- M. Samuel PIRET, Cyberdocumentaliste
- Mme Caroline RASSON, Coordinatrice
- Mme Leila SALHI, Dentiste - tabacologue
- Dr Sonia SCAILLET , Médecin généraliste
- M. Luc SCHREIDEN, Psychologue - tabacologue
- Dr Vinciane SIZARE, Médecin Epidémiologiste
- Dr Pol-Loup THOMAS, Médecin généraliste
- M. Nathan UYTENDAELE, Docteur en sciences statistiques
- Dr Herman VALDES-SOCIN, Endocrinologue
- Pr Luc VAN OBBERGH, Anesthésiste
- Pr Jean-Paul VAN VOOREN, Médecin spécialiste en médecine interne
- Dr Alfred WUYARD, Médecin généraliste - tabacologue



Pour tous renseignements



FARES



Rue Haute entrée 290
Bâtiment 807A
1000 Bruxelles



02 512 29 36



prevention.tabac@fares.be



www.fares.be

